

TROISIÈME BUCOLIQUE - CORRECTION

1/ Nous allons analyser la valeur de cinq subjonctifs repérés dans les soixante premiers vers de la Troisième Bucolique de Virgile.

Praeferat (v.4) est un subjonctif présent actif à la troisième personne du singulier. Il se trouve dans une proposition subordonnée introduite par "ne" et complétant le verbe "veretur". Il exprime donc la valeur de crainte suggérée par ce verbe.

Nocuisses (v.15) est un subjonctif plus-que-parfait actif à la deuxième personne du singulier. Il se trouve dans une proposition subordonnée conditionnelle : sa valeur est donc celle d'un irréel du passé.

Clamarem (v.19) est un subjonctif imparfait actif, à la première personne du singulier. Il se trouve dans une proposition subordonnée introduite par "cum" à valeur temporelle et causale.

Experiamur (v.29) est un verbe déponent conjugué au subjonctif présent, première personne du pluriel. Il complète le verbe "vis", sans mot subordonnant, ce qui est une construction possible de ce verbe de volonté.

Reponas (v.54) est un subjonctif présent actif à la deuxième personne du singulier. Il se trouve dans une proposition indépendante, et a donc une valeur jussive équivalente à celle d'un impératif, exprimant un ordre, ou en tout cas une demande pressante au voisin Palémon.

2/ Les six premiers vers de cette Bucolique ont posé des problèmes à trois traducteurs, qui ont pris des libertés que nous allons tenter de justifier, Pierre-François Thissot (1822), Désiré Nisard (1850) et Paul Valéry (1956).

Le type le plus évident de libertés tient au choix que font certains de **respecter la forme versifiée** de l'original, en remplaçant les hexamètres dactyliques par des alexandrins. Lorsque le traducteur, conformément aux critères de la versification du XIXe siècle, doit en outre **alterner rimes masculines et féminines**, comme le fait Thissot, les contraintes qu'il s'impose occasionnent des écarts inévitables, comme le remplacement de Mélibée par Palémon à cause de la rime avec Egon, ou comme l'interversion des deux compléments du v.6 : "et sucus pecori et lac subducitur agnis", qu'il traduit par "le lait à vos agneaux et la force à leurs mères" parce qu'il doit trouver une rime à "mercenaire". Ces principes de traduction n'étant pas économiques, il n'est pas étonnant qu'il lui faille six vers au lieu de quatre pour rendre compte d'à peu près toutes les informations importantes du texte de Virgile. Paul Valéry, au XXe siècle, choisit de se libérer de la contrainte de la rime mais s'impose en revanche de respecter strictement le nombre de vers d'origine : or le français étant une langue plus analytique que le latin, il est inévitable que Valéry perde des informations en chemin, par exemple la double question du v.1 : "Cujum pecus ? an Meliboei ?", qu'il ne rend que par une interrogation simple : "Ce troupeau, Damoetas, est-il à Mélibée ?". Il perd aussi l'idée qu'une traite trop fréquente épuise les mères : "et sucus pecori subducitur", en passant directement aux jeunes : "[le] berger de rencontre qui traite / Les brebis deux fois l'heure, et le lait manque aux jeunes". Mais ce ne sont que des écarts de moindre importance, qui n'affectent pas l'essentiel.

Un deuxième problème s'est posé aux trois traducteurs quand il s'est agi de traduire l'exclamation "Infelix o semper, oves, pecus !" : la totale **désorganisation de cette syntaxe** est absolument impossible à rendre en français, qui ne dispose pas de la liberté qu'a le latin, langue à déclinaisons, de placer les mots à peu près n'importe où... L'intensité du sentiment qui justifie un tel désordre doit être rendue autrement : Thissot et Nisard ont choisi le pathétique, avec des exclamations plus ou moins redondantes : "Pauvre troupeau ! brebis dont je plains la misère", ou plus sobrement chez Nisard : "O troupeau toujours malheureux !" Mais l'effet d'incohérence est perdu. Valéry pour sa part a dissocié les deux registres suggérés par l'adjectif "infelix" : le pathétique avec l'exclamation "Pauvres bêtes!", mais aussi l'ironie, avec l'antiphrase : "Voilà leur chance". Peut-être cette liberté est-elle effectivement une manière élégante de rendre le sautellement un peu chaotique de l'original.

On peut encore signaler des problèmes classiques de **restitution du sens de tel ou tel mot**, par exemple l'adjectif "alienus" qui caractérise Damète, un berger qui garde actuellement des bêtes qui ne sont pas à lui. Thissot le traduit par "étranger", ce qui peut induire en erreur dans la mesure où nous pourrions donner à ce terme un sens ethnique qu'il n'a manifestement pas dans le texte. Nisard interprète le qualificatif par l'adjectif "mercenaire", assez dépréciatif, qui suggère que Damète ait été payé, ce qui est possible, mais que Virgile ne dit pas. Enfin Valéry propose un "berger de rencontre", ce qui souligne avec pertinence son inexpérience mais suggère une improvisation dont nous ne savons rien. Chacun des traducteurs doit donc prendre parti en esquissant des circonstances que Virgile laissait totalement ouvertes.

Enfin on peut signaler un écart propre à Pierre-François Thissot, assez représentatif de la liberté que peut se donner un traducteur de rendre **l'esprit plutôt que la lettre** : pour traduire "bis in hora", rendu fort normalement par "deux fois par heure" par Nisard et "deux fois l'heure" par Valéry, Thissot a choisi d'amplifier l'effet quantitatif par une expression à valeur proverbiale, "vingt fois le jour" : il ne s'agit pas d'une traduction littérale, mais l'effet produit est bien celui de Virgile.

Ces trois exemples permettent donc de mesurer à quel point une traduction est à la fois dépendante des cadres qu'a choisis d'emblée le traducteur, mais aussi de comprendre que celui-ci doit interpréter, choisir, s'engager, dans un grand écart permanent entre le respect de la forme et celui du sens, en tenant compte des fonctionnements respectifs de deux langues suffisamment différentes pour que la transposition ne soit jamais une affaire mécanique que pourrait mener à bien un simple logiciel associé à un bon dictionnaire...

3/ La question de commentaire donnera lieu exceptionnellement à un plan semi-rédigé mais beaucoup plus détaillé que ce qui a été demandé.

DAMOETAS

Veux-tu donc qu'entre nous nous essayions tour à tour
[ce que peut l'un et l'autre] nos talents respectifs ? Moi [je dépose] je mets en jeu
cette génisse (pour que tu ne la refuses pas, par hasard,
[sache qu']elle vient deux fois à la traite, elle nourrit à la mamelle deux petits) ;
toi, dis-moi avec quel gage tu te mesures avec moi.

MENALCAS

Je ne saurais rien mettre en jeu du troupeau avec toi.
Car [il y a] j'ai mon père à la maison, [il y a] j'ai une injuste marâtre,
et deux fois par jour ils comptent tous deux le troupeau,
et l'un des deux [compte aussi] les chevreaux